

L'agroécologie et le commerce équitable peuvent-ils converger ?

INTRODUCTION

Nos sociétés sont construites sur un modèle faillible alimentant crises et inégalités. Les différentes crises auxquelles nous avons déjà fait face, économiques, climatiques, agricoles, sanitaires ne sont que la partie émergée de l'iceberg. C'est pourquoi il est nécessaire de transformer nos comportements de production et de consommation.

Durant la pandémie de Covid-19, nombreux sont les individus français qui ont revu leur consommation le temps du confinement. Limités dans leurs déplacements, de plus en plus d'habitants se sont approvisionnés auprès des petits commerces et producteurs locaux, notamment pour les soutenir, mais aussi par envie de consommer plus sainement et de soutenir une production plus respectueuse de l'environnement et des hommes. A ce titre, deux mouvements s'inscrivent dans une démarche plus juste et équilibrée, dans laquelle le respect des travailleurs et de l'environnement tient une place majeure.

Le commerce équitable est un mouvement mondial d'échanges de produits artisanaux, dont l'objectif est de rendre le commerce plus humain. Cela passe par la nécessité de donner un revenu décent aux producteurs, d'améliorer les conditions de travail, d'éliminer toute forme de discrimination, de respecter l'environnement, d'informer les consommateurs... L'agroécologie est également un mouvement, agricole, social et scientifique, qui se veut constituer une alternative à l'agriculture conventionnelle et les nombreuses limites qu'elle présente. Elle se sert des ressources et des mécanismes naturels pour mieux produire.

Ainsi, l'objet de cette synthèse est de comprendre le fonctionnement de ces deux démarches et d'aborder la possibilité d'une convergence entre elles. A ce titre, en quoi l'agroécologie et le commerce équitable se rassemblent, peuvent-ils être complémentaires et existe-t-il déjà des projets les associant ?

Le commerce équitable

Qu'est-ce que le commerce équitable ?

Le commerce équitable se développe au cours des années 1960 et cherche à soutenir les paysans et artisans issus de régions défavorisées du Sud et voudrait constituer une alternative au commerce international conventionnel. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de soutenir le développement par le commerce et non par la charité, « Trade not aid » fut d'ailleurs le slogan des pays du sud lors de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement en 1964. Malgré ces revendications, le commerce mondial n'en demeure pas moins inéquitable et se dérégule de plus en plus, pénalisant les producteurs les plus fragiles. En conséquence, de nombreux travailleurs perçoivent un salaire trop bas par rapport au coût de la vie. Ainsi, si le commerce mondial contribue à la croissance économique et a conduit à une diminution de l'extrême pauvreté, les inégalités se sont quant à elles accrues. Aujourd'hui 1% de la population concentre autant de richesses que le reste du monde. Les inégalités sont dangereuses dans la mesure où elles sont cause d'instabilités, voire de conflits et de migrations forcées. Il s'agit également d'une pratique éthiquement discutable, qui se concentre sur le profit au détriment du bien-être des travailleurs.

Dans ce contexte, le commerce équitable tente de corriger les déséquilibres en soutenant les petits producteurs face à la domination de grandes entreprises sur les marchés internationaux. La promotion d'une plus grande équité entre les acteurs du commerce international se fonde sur le dialogue, la transparence et le respect. De fait, le commerce équitable centre ses actions autour de l'humain et non du profit seulement.

Une démarche alternative

Le commerce équitable se construit sur un triple objectif, d'une part l'amélioration du sort des petits producteurs par la création de débouchés pour commercialiser leurs produits, d'autre part la création d'un réseau de consommateurs grâce à la sensibilisation de l'opinion publique. Enfin, les organisations de commerce équitable réalisent un travail de plaidoyer pour amener les entreprises et les décideurs politiques à questionner leurs pratiques et réagir.

Le commerce équitable est élaboré sur la base d'un échange contractuel entre les organisations de commerce équitable et les producteurs, organisés en groupes. Ils doivent répondre à des normes strictes en vue d'obtenir une labellisation, comme l'utilisation de moyens de production respectueux de l'environnement et des travailleurs. Dans ce contexte, la transparence est primordiale pour assurer le suivi de chaque produit. De leur côté les réseaux de commerce équitable s'engagent auprès de leurs partenaires en les rémunérant à un juste prix, plus élevé que celui du marché, et en acceptant de payer une partie des achats

avant la livraison. La relation commerciale entre les deux parties constitue un engagement sur le long terme pour que cet échange ait un impact réel et durable.

D'autre part, l'éducation au commerce équitable tient une place primordiale dans la promotion de la démarche. Elle vise à renforcer la compréhension du monde actuel, ses inégalités ainsi que les solutions apportées par des actions alternatives. Cette sensibilisation permet une prise de conscience des consommateurs, mais également des entreprises et des pouvoirs publics. C'est également à cela que sert le plaidoyer, réalisé sur la base de rapports détaillés élaborés par des chercheurs sur le terrain ou par la compilation de documents. Ces études permettent aux organisations de commerce équitable de dénoncer les mauvaises pratiques mais aussi d'apporter des solutions.

Les entreprises sociales ou solidaires, généralement caractérisées par des coopératives détenues par les producteurs et artisans, sont au cœur du commerce équitable et prônent une maximisation sociale et/ou environnementale. Cela leur permet ainsi de s'affranchir de la nécessité de réaliser d'importants profits pour les actionnaires et de se concentrer sur la rémunération des producteurs sans avoir à changer régulièrement de fournisseur pour minimiser les coûts. De même, ces entreprises développent des productions plus respectueuses de l'environnement sans avoir à justifier d'une augmentation de rendements liées à ces pratiques, dans la mesure où elles ne sont pas seulement guidées par la maximisation des profits. Enfin, cela leur permet de s'introduire dans des régions reculées et de s'adresser à des communautés marginalisées.

Sources:

CARIMENTRAND Aurélie, SARRAZIN Emilie, CACERES BENAVIDES Zina, *Commerce équitable: entre amplification et instrumentalisation*, Editions de la Sorbonne, n°240, 2019-4

Charte Internationale du Commerce Equitable, 25/09/2018, [charte-internationale-du-ce-2018.pdf \(commerceequitable.org\)](https://commerceequitable.org/charte-internationale-du-ce-2018.pdf)

RITIMO, SOLAGRAL, *Pour un commerce équitable, expériences et propositions pour un renouvellement des pratiques commerciales entre les pays du Nord et ceux du Sud*, Editions Charles Léopold Mayer, 1998.

GENDRON Corinne, PALMA TORRES Arturo, BISAILLON Véronique, *Quel commerce équitable pour demain ?, pour une nouvelle gouvernance des échanges*, éditions Charles Léopold Mayer, 2009

DOUSSIN Jean-Pierre, *Le commerce Equitable*, Que sais-je ?, PUF, 2009

FAO, IFAT, NEWS !, EFTA, *Du commerce oui, mais différemment, succès et défis du commerce équitable*, octobre 2006

Le changement climatique et ses conséquences sur l'agriculture et les petits producteurs

Le changement climatique désigne l'ensemble des variations des caractéristiques climatiques en un endroit donné au cours du temps. Ce peut être aussi bien un réchauffement qu'un refroidissement. Le changement climatique constitue l'un des plus grands défis du XXI^e siècle. Ainsi, ces trente dernières années ont été les plus chaudes depuis 1400 selon le rapport du GIEC, qui estime également qu'un réchauffement oscillant entre 2,6°C et 4,8°C à la fin du siècle est plausible si rien n'est fait.

Causes

Si les gaz à effets de serre (GES) sont présents naturellement en petite quantité dans l'atmosphère et permettent de garder un niveau de température favorable à la vie sur Terre, leur concentration a fortement accru en raison de l'activité humaine. Celle-ci est à l'origine de la croissance des émissions de GES et des gaz artificiels, qui contribuent à l'augmentation du réchauffement climatique. On distingue les pays les plus émetteurs de CO₂, que sont la Chine, l'Inde, les Etats-Unis, la Russie et le Japon, et les pays qui émettent le plus de CO₂ par habitant, à savoir le Qatar, le Koweït ou encore les Emirats Arabes Unis. Les impacts diffèrent également selon les secteurs de l'activité humaine. Ainsi, les secteurs produisant la plus grande quantité d'émissions de GES sont le domaine énergétique, l'industrie mais également l'agriculture.

Conséquences

Les conséquences du changement climatique sont multiples, et se traduisent par exemple par l'acidification des océans, la montée du niveau de la mer, des phénomènes climatiques extrêmes intenses et plus fréquents, ainsi que des sécheresses et des inondations. Cela induit ainsi de nouvelles problématiques liées à la ressource en eau mais également à la sécurité alimentaire, la production agricole étant affectée par ces changements. A ce titre, les pays les moins émetteurs sont paradoxalement les plus vulnérables face au changement climatique. Le fait est que le changement climatique exacerbe les inégalités et les vulnérabilités existantes, dans la mesure où il constitue un obstacle à la croissance économique de pays touchés par une pauvreté chronique.

Et les petits producteurs ?

La collaboration avec les petits producteurs est le moteur du commerce équitable. Il s'agit généralement de travailleurs marginalisés issus de pays en développement et de pays touchés par les conséquences du changement climatique. A ce titre, un rapport de Fairtrade international de 2011 montre qu'en cette année marquée par des phénomènes climatiques extrêmes, les filières du commerce équitable ont vu leur production diminuer de 28%. Les régions productrices de café sont très vulnérables face aux changements climatiques. En

raison de l'augmentation de l'évaporation des eaux et changements dans le régime des précipitations, de plus en plus de phénomènes d'inondations et de sécheresse sont à prévoir. Les producteurs de café sont donc amenés à devoir déplacer leur exploitation dans des zones plus propices. De plus, ces modifications conduisent à l'augmentation des ravageurs et de maladies, dont certaines sont nouvelles pour les agriculteurs, ce qui les rend difficiles à neutraliser.

De nouveaux défis pour les producteurs

Le changement climatique et ses conséquences donnent ainsi lieu à de nouveaux défis pour les producteurs. D'une part, il est à présent nécessaire qu'ils réduisent leur impact sur l'environnement, dans la mesure où l'agriculture conventionnelle dominante est une source de pollution importante. D'autre part, ils doivent se doter de la capacité de s'adapter aux nouvelles conditions climatiques pour pouvoir continuer à produire et gagner un revenu décent. Ainsi, leurs systèmes agricoles doivent développer leur capacité à résister aux chocs en vue de devenir résilients.

Sources:

- ARTISANS DU MONDE POUR UN COMMERCE ÉQUITABLE, Commerce équitable et changement climatique, dossier avril 2015, [adn_adm_equite_18_0415_web.pdf](#)
- Climate Academy Guide for Fairtrade certified coffee producers, A guide for producer's adaptation and mitigation to climate change, *Climate Academy*, [Climate-Academy-Guide -2020 final1.pdf \(fairtrade.net\)](#)
- Max Havelaar France, Producteurs et fairtrade/Max Havelaar unis face aux défis du changement climatique, [Commerce équitable et lutte contre le changement climatique | Max Havelaar France](#)
- IPCC site, Special Report, Climate Change and Land, [Special Report on Climate Change and Land — IPCC site](#)

Les problématiques inhérentes à l'agriculture conventionnelle

L'agriculture désigne l'ensemble des activités développées par l'Homme, dans un milieu biologique et socio-économique donné, pour obtenir les produits végétaux et animaux qui lui sont utiles, en particulier ceux destinés à son alimentation. On distingue différentes formes d'agricultures utilisant divers modes de production, dont l'agriculture conventionnelle, aussi appelée agriculture intensive ou productiviste.

Qu'est-ce que l'agriculture conventionnelle ?

Apparue en Europe à la suite de la première Guerre Mondiale, l'agriculture conventionnelle a initialement pour objectif de pallier le manque de main d'œuvre lié au décès d'une partie de la population rurale. Ce modèle se fonde sur la technologie et les connaissances du début du XXe siècle et s'appuie sur la mécanisation, l'utilisation de ressources fossiles, les intrants chimiques et la sélection végétale et animale. Ce système industriel permet de cultiver sur des surfaces plus grandes tout en diminuant le volume de travail et la demande en main d'œuvre, et permet de nourrir une grande partie de la population. Selon le GIEC l'offre alimentaire par habitant a d'ailleurs augmenté de plus de 30% depuis 1961. Ce modèle d'agriculture présente cependant des limites, qui se matérialisent par l'apparition de crises écologiques, économiques et sociales. De plus, 821 millions d'individus sont encore sous-alimentés. C'était avant que la Covid-19 n'ajoute environ 130 millions de personnes à la liste des affamés de la planète et ne mette en péril un tiers des moyens de subsistance alimentaires et agricoles.

Les conséquences de l'agriculture sur l'environnement

L'agriculture est un secteur d'activité consommateur en ressources, notamment en **énergies fossiles** pour faire fonctionner les engins de production et fabriquer les engrais de synthèse et les produits pesticides. A ce titre, l'agriculture contribue au réchauffement climatique. Les émissions liées à l'agriculture sont comprises entre 13 et 15% des gaz à effets de serre globaux. Cependant, si l'on compte les émissions liées à la production en aval et en amont, ainsi que la conversion des terres à l'agriculture, les chiffres atteignent 30%. L'agriculture consomme également une quantité importante d'eau en vue d'assurer une irrigation. Celle-ci étant mal contrôlée, cela contribue à l'abaissement des nappes phréatiques ainsi qu'à la salinisation de terrains. L'utilisation massive de pesticides et fertilisants constitue une autre problématique liée à l'agriculture conventionnelle. Ils présentent de nombreux inconvénients dans la mesure où ces produits sont chers et rendent les agriculteurs dépendants des entreprises. De plus, ils contribuent à la pollution des écosystèmes et constituent ainsi une menace pour la biodiversité. Celle-ci est également menacée par la diminution du nombre de variétés de plantes cultivées et de la spécialisation mise en place au travers de la monoculture. De manière générale, la simplification des agroécosystèmes a

eu des conséquences néfastes pour l'environnement, favorisant la multiplication des mauvaises herbes et des ravageurs et agents pathogènes.

Une compétitivité qui nuit aux agriculteurs

Les agriculteurs sont les premières victimes de ce système. Tout d'abord, nombre d'entre eux ont été remplacés par des machines agricoles au cours du XXe siècle. De fait, ces vingt dernières années le nombre d'exploitations agricoles mondiales a été divisé par deux. Cette situation conduit à un exode rural massif d'agriculteurs en recherche d'emploi. Pour les individus continuant d'exercer ce métier, la situation n'est guère meilleure. En effet, dans les pays du Sud, deux tiers des personnes souffrant de la faim sont des paysans. Tous les paysans du monde, que ce soit au sein des pays développés et des pays en voie de développement, ont besoin de vendre leurs produits à un prix décent pour gagner leur vie. La fluctuation des prix sur les marchés internationaux les rend cependant dépendants et vulnérable face à une éventuelle chute des cours de leurs produits. Lorsque celle-ci survient, les producteurs n'arrivent pas à rentabiliser leur récolte et se retrouvent peu à peu dans une situation de surendettement. Les difficultés rencontrées mènent de nombreux agriculteurs au suicide, et ce dans de nombreux pays. A titre d'exemple, près de 15 000 agriculteurs se donnent la mort chaque année en Inde. Ainsi, la compétitivité du moindre coût plébiscitée par le commerce international se paie très cher.

Sources :

Benhammou Farid, « Nourrir l'humanité : une géopolitique de l'alimentation et de l'environnement », *Écologie & politique*, vol. 38, no. 1, 2009, pp. 17-32.

BRUNEL Sylvie, Pourquoi les paysans vont sauver le monde ?, *Harper Collins Poche*, 2020

COMMERCE ÉQUITABLE France, « Commerce équitable et transition agroécologique en France, Un constat accablant : notre agriculture industrielle est à bout de souffle », *Les notes de commerce équitable France*, n°3, Janvier 2021, [CEF_Notes_03_agroecologie.indd \(commerceequitable.org\)](#)

DUFUMIER Marc, LE NAIRE Olivier, *L'agroécologie peut nous sauver*, Actes Sud, Domaines du Possible, 2019

FAO, « Le travail de la FAO au service de l'agroécologie, vers la réalisation des ODD », 2018, [I9021FR.pdf \(fao.org\)](#)

L'agroécologie comme alternative pour une alimentation durable

Face aux limites que présentent les systèmes de production actuels et aux défis posés par les changements climatiques, de nouvelles approches plus responsables existent. C'est le cas de l'agroécologie, qui s'affranchit de la dépendance aux intrants chimiques et aux énergies fossiles. Bien qu'il s'agisse d'un mode de production ancien, l'agroécologie prend une place de plus en plus importante dans les débats actuels, en raison de sa forte productivité couplée à un respect de l'environnement. A ce titre, un rapport de la FAO datant de 2011 montre que la production alimentaire mondiale pourrait être doublée en 10 ans si l'agroécologie était généralisée à l'échelle de la planète. Mais que désigne ce mode de production ? Difficile à définir en raison de la multiplicité des modalités qu'elle regroupe, l'agroécologie peut être désignée comme un ensemble de pratiques agricoles travaillant en lien avec la nature.

Qu'est-ce que l'agroécologie ?

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation français la définit comme étant « *l'utilisation intégrée des ressources et des mécanismes de la nature pour mieux produire. Elle allie les dimensions écologique, économique et sociale et vise à mieux tirer parti des interactions entre végétaux, animaux, humains et environnement* ».

La diversité des cultures s'inspirant de l'agroécologie est telle qu'il est difficile de quantifier cette pratique. Un principe général commun est cependant établi selon lequel il s'agit d'une parcelle sur laquelle des cultures associées sont produites de manière intensive. L'objectif de l'agroécologie est de pouvoir développer une alimentation diversifiée et saine, en s'affranchissant des intrants chimiques de synthèse et en favorisant la polyculture, tout en utilisant de manière raisonnée les ressources. La FAO estime ainsi qu'en 2010, plus de 100 millions d'hectares étaient cultivés avec de telles pratiques dans le monde, contre 45 millions en 2000¹.

Bien que des produits issus de l'agroécologie puissent être certifiés agriculture biologique, l'agroécologie se distingue de l'agriculture biologique. En agriculture biologique, le recours aux intrants chimiques de synthèse et aux produits phytosanitaires est interdit, néanmoins les techniques de l'agriculture conventionnelle peuvent être utilisées. Au contraire l'agroécologie va plus loin et cherche à valoriser la biodiversité en reproduisant des mécanismes écologiques naturels et en s'inspirant des techniques l'agronomie et du monde agricole.

Les fondamentaux de l'agroécologie

¹ FAO, "Le travail de la FAO au service de l'agroécologie, vers la réalisation des ODD », [I9021FR.pdf \(fao.org\)](#)

L'agroécologie est fondée sur des principes et des éléments clés, interconnectés les uns aux autres. Les pratiques s'inspirant de l'agroécologie sont d'abord fondées sur la **diversité et la complémentarité** des espèces. En agroforesterie, les cultures, arbustes et arbres de différentes hauteurs et formes sont organisés ensembles. Les arbres produisent de l'ombre et protègent les cultures et leur enracinement permet de puiser des éléments minéraux en sous-sols. Ces derniers sont ensuite remontés avec la sève et retombent à la surface des terrains lors de la chute des feuilles, ce qui contribue à la fertilisation des sols. Les cultures sont diversifiées et associées selon leurs propriétés de façon à augmenter les rendements. Des systèmes associent par exemple la riziculture à d'autres modes de productions comme les arbres ou l'élevage de canard, ce qui améliore les rendements en renforçant la fertilité des sols et permet de lutter contre les mauvaises herbes.

S'inspirant des écosystèmes naturels, les pratiques agroécologiques utilisent le **recyclage** des nutriments, de l'eau ou encore de la biomasse. Ainsi, au sein des systèmes culture-élevage, la matière organique est recyclée puisque le fumier est transformé soit en compost soit directement en engrais, tandis que des résidus de cultures ou des sous-produits de l'élevage servent à nourrir les animaux. L'objectif des modes de production agroécologiques est de produire plus en utilisant moins de ressources externes afin de réduire les coûts et les effets néfastes sur l'environnement. De fait, l'utilisation de ressources abondantes comme le rayonnement solaire, l'azote ou le carbone atmosphérique est favorisé.

Quelques pratiques agroécologiques :

- L'agroforesterie : désigne les pratiques associant arbres, cultures et/ou animaux sur une même parcelle agricole.
- La polyculture-élevage : système de production agricole combinant une ou plusieurs cultures et au moins un élevage. La polyculture est la culture de plusieurs espèces agricoles dans une même exploitation agricole.
- Les rotations longues et diversifications de cultures, incluant des légumineuses, ce qui permet de fournir les protéines végétales destinées à l'alimentation humaine ou animale.
- Techniques simplifiées de travail du sol : les couvertures permanentes des sols, les semis sous couverts et le retour au sol d'une partie de la biomasse

Les démarches agroécologiques dans le monde

Les modes de production s'inspirant de l'agroécologie se développent à travers le monde. En Europe, les démarches collectives sont diverses et nombreuses, démontrant que l'agroécologie désigne aussi bien une science qu'un état d'esprit et une réflexion politique, plébiscités par les producteurs et les consommateurs. La recherche d'une alimentation de qualité s'est traduite par l'émergence du mouvement « slow food » en 1980 en Italie, qui repose sur un réseau régional d'associations. Par ailleurs, c'est en Amérique que l'on dénombre le plus de démarches agroécologiques, notamment au Brésil où leur développement est le plus poussé. En 2013, un Plan national brésilien de production agroécologique et biologique a été créé pour fournir une assistance technique et

promouvoir l'agroécologie à 132 000 ménages cette même année². De manière générale, l'agroécologie en Amérique du Sud est associée à l'agriculture familiale, liée à des communautés locales et paysannes. Des pratiques se rapprochant de l'agroécologie se développent également en Afrique, notamment subsaharienne, pour éviter d'utiliser des intrants, dont la disponibilité et les coûts les rendent parfois inaccessibles.

Les avantages de l'agroécologie

Nombreux sont les avantages que présente l'agroécologie en tant que méthode de production alternative à l'agriculture conventionnelle. Premièrement, en diversifiant leur production et en s'affranchissant des intrants chimiques et des intermédiaires en aval, les producteurs utilisant cette méthode gagnent en autonomie et en indépendance. Cela leur permet de réduire leurs coûts de production et de bénéficier d'un revenu décent. En parallèle, ils ont la capacité d'offrir une alimentation diversifiée et de qualité, bonne pour la santé humaine. Enfin, la polyculture diminue la vulnérabilité des producteurs face aux crises et aux aléas climatiques. En effet, en cas de baisse du cours du prix d'un produit, d'un phénomène climatique extrême ou encore d'une invasion d'agents pathogène sur l'une des espèces cultivées, toute la production n'est pas affectée. Ainsi, le producteur conserve une partie de son revenu grâce aux autres produits et activités qu'il réalise, lui permettant d'amortir le choc. Par exemple, lors du passage de l'ouragan Mitch en Amérique centrale en 1998, les exploitations qui reposaient sur l'agroforesterie ont pu conserver entre 20 et 40% de couche arable en plus et ont connu une érosion moins importante³.

Les avantages de l'agroécologie pour l'environnement

Les pratiques s'inspirant de l'agroécologie ont pour objectif de préserver les ressources naturelles et de contribuer à la préservation des surfaces cultivées. A ce titre, en raison des différentes méthodes citées ci-dessus, l'agroécologie permet de protéger les sols, notamment contre l'érosion ou le rayonnement solaire, mais aussi de les rendre plus fertiles. L'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI) a réalisé en 2018 un scénario prospectif nommé Ten Years for Agroecology in Europe (TYFA), qui dessine à l'horizon 2050 une Europe agroécologique et en a établi les conséquences potentielles. Dans cette hypothèse, les principes de l'agriculture biologique sont généralisés, ce qui se traduit par un arrêt total des intrants de synthèse ainsi qu'une augmentation des infrastructures agroécologiques. Le scénario montre que bien que la production alimentaire diminuerait d'environ 35% entre 2010 et 2050, elle permettrait tout de même de nourrir durablement 530 millions d'européens, en dégageant un surplus en céréales, produits laitiers et vins. Ce mode de production permettrait également de faire baisser les émissions de gaz à effet de serre de 40% par rapport à 2010. La quasi-totalité des terres serait dédiée à la production alimentaire en raison des rendements plus faibles, c'est pourquoi il y aurait

² FAO, "Le travail de la FAO au service de l'agroécologie, vers la réalisation des ODD », [I9021FR.pdf \(fao.org\)](#)

³³ FAO, "Les 10 éléments de l'agroécologie, guider la transition vers des systèmes alimentaires et agricoles durables », [I9037fr.pdf \(fao.org\)](#)

une cessation totale de la production de bioénergie (biocarburants ou biogaz issus de biomasse végétale).

Les inconvénients de ce mode de production

Si l'agroécologie présente de nombreux avantages, elle possède quelques inconvénients. La transition d'une agriculture conventionnelle à un mode de production agroécologique est un processus long et complexe qui implique de revoir le système dans sa globalité. Or, durant cette période de transition les rendements peuvent diminuer et les résultats sont peu visibles à court terme. Par exemple, un sol peut mettre plusieurs années à se régénérer et retrouver une fertilité productrice. Cela n'incite pas forcément les producteurs à opérer ce changement, par peur du manque de revenus à court terme.

De plus, les exploitations agroécologiques intensives concernent généralement des surfaces à taille humaine, qui demandent beaucoup de savoir faire et de travail. Si cela peut conduire à une création d'emplois dans le secteur, ce sera autant de travailleurs à rémunérer, ce qui peut constituer un défi pour une petite exploitation qui ne réaliserait pas de grandes économies d'échelles. De plus, dans le cas de pays développés où le taux d'agriculteurs est très faible au regard de la population, cela signifierait qu'un changement socioprofessionnel devrait. Au contraire, l'industrialisation et la standardisation que l'on retrouve sur les grandes exploitations conventionnelles permettent de réaliser de plus grandes économies d'échelles et de faire baisser les prix unitaires de chaque produit. Ils sont aussi en mesure de garantir le respect des commandes pour de grandes quantités de nourriture, le respect strict des conditions sanitaires, le conditionnement pratique et la distribution partout. La question est donc de savoir comment un producteur utilisant les principes de l'agroécologie peut faire valoir la qualité et justifier d'un prix plus élevé son produit.

Sources :

Association SOL, Alternatives agroécologiques et solidaires, <https://www.sol-asso.fr/>

Agroécologie-Produisons autrement, « 12 clés pour comprendre l'agroécologie », Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, https://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/ae-12cles-v4_150.pdf

AUBERT Pierre-Marie, SCHWOOB Marie-Hélène, POUX Xavier, « Agroécologie et neutralité carbone en Europe à l'horizon 2050 : quels enjeux ? Résultats de l'exercice de modélisation TYFA », *IDDRI*, avril 2019, <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/etude/agroecologie-et-neutralite-carbone-en-europe-lhorizon-2050-quels>

Coordination SUD, « Répartition de la valeur et filières agricoles durables : les contributions du commerce équitable », *les NOTES de Sud*, n°23, Mai 2020, https://www.commerceequitable.org/wp-content/uploads/notes_23_ce_web.pdf

CLAVEIROLE Cécile, « La transition agroécologique : défis et enjeux », Les avis du CESE, *Journal officiel de la République Française*, mandature 2015-2020, Séance du 23 novembre 2016, [164000770.pdf \(vie-publique.fr\)](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/avis/2016/11/23/164000770/1/veip/publication)

Dico AE, Dictionnaire d'agroécologie, <https://dicoagroecologie.fr/encyclopedie/>

DUFUMIER Marc, LE NAIRE Olivier, *L'agroécologie peut nous sauver*, Actes Sud, Domaines du Possible, 2019

DUFUMIER Marc, «Commerce équitable et agroécologie », Bio'Consomacteurs, 02/05/2016, <https://www.bioconsomacteurs.org/bio/dossiers/societal/commerce-equitable-et-agro-ecologie-par-marc-dufumier>

ETHIQUABLE, « Tout comprendre : l'agroécologie intensive », <https://www.ethiquable.coop/page-dactualites-mag/tout-comprendre-lagro-ecologie-intensive>

TAGBATA, D., SIRIEIX, L. & MAHE, T. (2012). Bio-équitable. Dans : Vivien Blanchet éd., *Dictionnaire du commerce équitable* (pp. 18-25). Versailles, France: Éditions Quæ.

<https://doi.org/10.3917/quae.blanc.2012.01.0018>"

Terre et Humanisme, « les 12 fondamentaux de l'agroécologie », [les-12-fondamentaux-de-l-agroécologie.pdf \(terre-humanisme.org\)](https://www.terre-humanisme.org/les-12-fondamentaux-de-l-agroecologie.pdf)

Commerce équitable et agroécologie, un partenariat possible?

Face aux difficultés rencontrées par les producteurs qui utilisent des pratiques agroécologiques ou veulent y parvenir, le système du commerce équitable peut constituer un partenariat particulièrement intéressant.

Une vision commune

L'agroécologie et le commerce équitable se rapprochent en ce sens qu'ils constituent tous deux une alternative du système international dominant. Leurs approches sont similaires puisqu'elles sont une critique des modes de production et d'échange actuel et dénoncent leurs conséquences et impacts sur les êtres humains et l'environnement. Le commerce équitable s'oppose en effet au commerce mondial qui renforce les iniquités tandis que l'agroécologie conteste l'agriculture conventionnelle. De plus, ces deux systèmes s'intéressent à des petites structures marginalisées et peu intégrées dans le circuit marchand.

Des valeurs communes

Outre leur vision, le commerce équitable et l'agroécologie fondent leur démarche sur des valeurs communes. Ils défendent d'abord des valeurs humaines et de l'économie sociale et solidaire. Le commerce équitable se bat en effet pour un commerce plus juste qui respecte les producteurs et leur assure un travail décent, incluant les concepts d'équité, de justice et d'inclusion. A ce titre, l'égalité entre les femmes et les hommes constitue une priorité. En parallèle, l'agroécologie soutient ces mêmes valeurs et les place au cœur du système alimentaire. Les pratiques s'inspirant de l'agroécologie donnent aux populations les moyens de sortir de la pauvreté et de se nourrir correctement. Les deux démarches s'inscrivent également dans le respect des cultures locales et des traditions. L'agroécologie tente d'établir un équilibre entre les habitudes alimentaires modernes au profit d'une alimentation saine et diversifiée, s'inspirant de savoir-faire anciens. Il existerait environ 50 000 variétés de riz en Inde, sélectionnés au fil du temps et sur lesquels reposent les

traditions culinaires, que les productions s'inspirant de l'agroécologie tentent de conserver. De son côté le commerce équitable promeut les cultures locales par la mise en valeur des artisans et paysans. Enfin, les deux démarches s'appuient sur un modèle de gouvernance responsable, mettant la démocratie au cœur des relations. Les paysans s'organisent autour de collectifs au sein de coopératives ou toute autre forme de groupement.

L'agroécologie et le commerce équitable ont développé une démarche qui s'attache à préserver l'environnement. Les pratiques agroécologiques s'inspirent des écosystèmes naturels et tentent non seulement de limiter les impacts néfastes mais aussi de renforcer la biodiversité. De son côté, le commerce équitable se soucie de l'environnement dans une optique de développement durable. A l'origine, ce système place l'humain au cœur des échanges économiques afin de permettre aux producteurs de bénéficier de conditions de vie décentes. Rapidement, les acteurs du commerce équitable se sont rendu compte que cela passait par la préservation de la source de leur subsistance, c'est-à-dire l'environnement. Ainsi, le principe n°10 de la WFTO, à savoir le « respect de l'environnement », se traduit par des objectifs comme la gestion intégrée des ravageurs, l'amélioration de la fertilité des sols, l'utilisation durable des ressources, la réduction des émissions de gaz à effet de serre. A ce titre, le mouvement du commerce équitable soutient les pratiques agricoles respectueuses, avec une attention particulière accordée au développement d'agricultures familiales et paysannes. Ce sont autant de principes que l'on retrouve également dans les pratiques s'inspirant de l'agroécologie.

Deux systèmes complémentaires

Partageant une vision commune, le commerce équitable et l'agroécologie sont complémentaires. Il s'agit en effet d'un partenariat entre les producteurs en agroécologie et les organisations du commerce équitable. A ce titre, les avantages sont doubles. Le financement garanti par la relation contractuelle entre les organisations du commerce équitable et les producteurs peut permettre de soutenir les agriculteurs qui pratiquent déjà des méthodes agroécologiques mais peut aussi permettre de soutenir et accompagner la transition. Ainsi, la stabilité de revenus qu'offre le système du commerce équitable aux petits producteurs leur permet d'assurer une vie décente mais aussi d'avoir confiance en l'avenir et d'investir dans des méthodes agricoles alternatives. De plus, certaines primes de développement que perçoivent les organisations de producteurs sont allouées en vue d'inciter les agriculteurs à pratiquer une agriculture plus respectueuse de l'environnement et qui s'attache à préserver les ressources naturelles. D'ailleurs, les produits certifiés agriculture biologiques permettent à leurs producteurs de percevoir une prime biologique. En France 80% des produits alimentaire certifiés commerce équitable possèdent également un label Agriculture Biologique. En parallèle, le commerce équitable peut promouvoir l'agroécologie par le biais de l'éducation, en expliquant d'abord en quoi le système économique actuel crée le terreau favorable à l'accroissement des dérèglements climatiques, en montrant les impacts du changement climatique sur les petits producteurs et en proposant aux citoyens des produits issus de modes d'agricultures plus résilients et

respectueux de l'environnement. Enfin, les actions de plaidoyer réalisées par les organisations de commerce équitable peuvent aider à valoriser l'agroécologie auprès des décideurs.

De leur côté, les acteurs de l'agroécologie, en développant un partenariat avec les organisations de commerce équitable, fournissent des produits sains et de qualité aux consommateurs. L'agroécologie peut donc permettre au commerce équitable de trouver de nouveaux débouchés, dans la mesure où la demande dépasse l'offre en matière de produits issus de l'agriculture biologique ou de l'agroécologie. Par exemple, de nombreux produits bio sont importés en France alors qu'ils pourraient être produits sur le territoire.

Sources :

FAO, « Les 10 éléments de l'agroécologie : guider la transition vers des systèmes alimentaires et agricoles durables », [I9037FR.pdf \(fao.org\)](#)

Tagbata, D., Sirieix, L. & Mahé, T. (2012). Bio-équitable. Dans : Vivien Blanchet éd., *Dictionnaire du commerce équitable* (pp. 18-25). Versailles, France: Éditions

Quæ. <https://doi.org/10.3917/quae.blanc.2012.01.0018>"

Trade for Development Centre, « Le commerce équitable, un outil majeur pour la transition écologique solidaire », 9 juin 2020, <https://www.tdc-enabel.be/fr/2020/06/09/le-commerce-equitable-un-outil-majeur-pour-la-transition-ecologique-solidaire/>

Trade for Development Centre, « L'avenir du commerce équitable passera-t-il par l'agroécologie ? », <https://www.tdc-enabel.be/fr/2021/01/07/lavenir-du-commerce-equitable-passera-t-il-par-lagroecologie/>

Projets alliant agroécologie et commerce équitable

Les acteurs du commerce équitable estiment de plus en plus que l'objectif de cette démarche est aujourd'hui double, reposant sur la juste rémunération des producteurs et la transition agroécologique. Ce constat a été mis en avant lors des Assises nationales du commerce équitable qui ont eu lieu en novembre 2019. Parmi les 200 participants présents, 92% d'entre eux se sont positionnés en faveur de ce double objectif et ont souligné le potentiel de l'agroécologie.

Programme Equité en Afrique de l'Ouest

En Afrique de l'Ouest a été développé en 2019 le programme Equité, projet de développement du commerce équitable en partenariat avec des filières durables et respectueuses de l'environnement. L'objectif de ce programme est de contribuer au développement économique durable en soutenant l'agriculture familiale et en appuyant la création de filières résilientes. A titre d'exemple, le projet de la Coopérative Agricole du Kéné Dougou (COOPAKE) est financé dans le cadre du programme Equité. Il a pour objectif de promouvoir la mise en œuvre de pratiques agroécologiques auprès des producteurs d'anacarde, par la mise en place de formations et d'un suivi technique réalisé sur les différentes pratiques (agroforesterie, associations culturales). Le financement sera

également alloué à l'installation d'une unité de transformation d'anacarde fonctionnant avec des coques de noix de cajou en vue de valoriser ces déchets. Le projet prévoit également de créer un compost pour produire un engrais à partir des déchets de la mangue et de l'anacarde. Ainsi, l'objectif est de voir les pratiques évoluer vers l'agroécologie et d'augmenter de 50% la part de producteurs certifiés agriculture biologique. Une partie des producteurs de la COOPAKE a d'or et déjà obtenu la certification « Agriculture Biologique » d'Ecocert de même que le label Fairtrade Max Havelaar.

Soutenir la transition agroécologique en France

Cet objectif concerne certes les pays du Sud mais se précise également en Europe et en France. L'une des valeurs de l'agroécologie réside dans la promotion des circuits courts et la diminution du nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur. A ce titre, le commerce équitable n'est plus seulement consacré aux échanges Nord/Sud mais également Nord/Nord. La France est aussi concernée par les limites de l'agriculture conventionnelle, que ce soit en termes d'impacts sur l'environnement mais aussi de précarités économiques des agriculteurs. Le décret n°2015-1157 du 17 septembre 2015 relatif au commerce équitable a d'ailleurs fixé une nouvelle définition du commerce équitable et inclut à présent aussi bien le commerce avec des pays en voie de développement qu'avec des pays développés. Des biofermes sont d'or et déjà soutenues au travers du Commerce Equitable, telles que la société La Ferme de Chassagne, qui regroupe 9 fermes 100% bio, diversifiées et de taille moyenne, qui a établi un partenariat solide, durable et équitable avec Biocoop et Ethiquable.

En outre, un rapport de Commerce Equitable France de 2021 établit quelles transitions agroécologiques seront amenées à être soutenues par l'organisation. Dans les régions spécialisées en grandes cultures, de céréales ou colza, il entend favoriser l'allongement des rotations de même que l'introduction de surfaces dédiées aux légumineuses afin de rendre la France moins dépendante des importations de soja et de fertiliser les sols en azote. Le mouvement souhaite aussi soutenir la polyculture, les techniques culturales simplifiées etc... Or, cette conversion nécessite une main d'œuvre plus importante donc la création d'emplois, ce à quoi le commerce équitable devrait pouvoir contribuer grâce aux prix rémunérateurs et à la prime de développement.

Sources :

COMMERCE EQUITABLE France, « Commerce équitable et transition agroécologique en France », *Les notes de commerce équitable France*, n°3, Janvier 2021, [CEF Notes 03 agroecologie.indd \(commerceequitable.org\)](https://www.commerceequitable.org/cef/notes/03-agroecologie)

Décret n°2015-1157 relatif au commerce équitable, *Légifrance*, [Décret n° 2015-1157 du 17 septembre 2015 relatif au commerce équitable - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](https://www.legifrance.gouv.fr/decrets/20151157)

Programme Equité, « Coopérative Agricole du KénéDougou (COOPAKE), Les coopératives, Les projets, <https://www.programme-equite.org/coopake>

Rapport du BASIC pour Commerce Equitable France, « Synthèse, Rémunération des producteurs et transition agroécologique : quelles contributions du commerce équitable origine France ? », *Commerce Equitable France*, Janvier 2019,

Perspectives

Le commerce équitable se penche ainsi de plus en plus sur la question agroécologique, dans une logique de promotion d'un commerce durable respectueux de l'environnement. Si plusieurs initiatives ont déjà été mises en place, de nombreux questionnements demeurent et des zones d'ombres restent à éclaircir.

Valoriser l'agroécologie

Les produits issus de l'agroécologie peuvent être distribués par différents canaux. Le premier se traduit par l'achat réalisé directement auprès des producteurs. Le second consiste en la vente dans des supermarchés par le biais de la certification biologique. Il s'agit encore d'un commerce dit « de niche », peu accessible à la population globale et urbaine. Or, démocratiser ces produits reviendrait à sortir des circuits courts et globaliser la vente au travers de supermarchés de grandes surfaces, ce qui diffère des valeurs des pratiques agroécologiques. De plus, les acteurs du commerce équitable soutiennent toute pratique plus respectueuse de l'environnement et intègrent les filières agroécologiques à l'agriculture biologique. Or, bien que ces pratiques se joignent en plusieurs points, elles diffèrent dans leurs méthodes de production. Il convient cependant de montrer que l'agroécologie est difficilement quantifiable et peu normée, alors même qu'il est nécessaire de répondre à un cahier des charges spécifiques pour pouvoir vendre des produits au sein de la grande distribution. En ce sens, une certification ou un label sont nécessaires et il existe peu de labels connus et reconnus valorisant l'agroécologie (*Les acteurs du vivant, Label abeille*). La question est, comme pour le commerce équitable, de pouvoir trouver un équilibre entre la multiplicité du nombre de labels qui risquent de perdre le consommateur dans ses choix.

Agroécologie et consommateurs

De nombreuses études sur la consommation des produits biologiques existent et permettent d'identifier les moteurs et les freins à leur commercialisation. Une étude publiée par l'agence bio en janvier 2021 détaille les motivations des consommateurs français à acheter bio. Elle montre d'abord que la crise sanitaire de la Covid-19 a accéléré la volonté de manger plus sain, afin de préserver sa santé mais aussi l'environnement. En revanche, le prix demeure encore le premier frein à l'achat de ce type de produits, et ce pour 73% des personnes interrogées dans le cadre de l'étude. Celle-ci montre également que de plus en plus de consommateurs favorisent à présent des produits locaux non bio. Durant la crise sanitaire, la limitation des déplacements a favorisé les achats de proximité. Ainsi, la grande surface a été quelque peu délaissée volontairement au profit des producteurs locaux et achats directement à la ferme. A la sortie du confinement, un consommateur sur 10 n'est

pas retourné acheter des produits bios en grandes surfaces, ce qui pourrait laisser présager que ces comportements vont perdurer. Or, l'agroécologie qui fonctionne en circuits courts ou à la vente directe pourrait être favorisée par ces changements de comportements. Cela pourrait cependant impacter les produits issus labellisés commerce équitable et bio en provenance de pays tiers.

Agence Bio, « Edition 2021 du baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France », *Rapport d'étude* – Janvier 2021, https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2021/03/Rapport-de-resultats-Barometre-Agence-Bio-Spirit-Insight-Edition-2021_mars.pdf

Résumé de la synthèse

Le commerce équitable, mouvement qui tente de corriger les déséquilibres inhérents au commerce mondial, s'engage à soutenir des productions respectueuses de l'environnement. Le changement climatique constitue en effet l'un des grands défis du XXI^e siècle, dont les conséquences sont multiples et affectent particulièrement les pays les plus vulnérables. A ce titre, cette synthèse s'intéresse à la production agricole actuelle et présente les limites du modèle de l'agriculture conventionnelle. Développée au sortir de la seconde Guerre Mondiale, elle repose sur la consommation d'énergie fossiles et de produits de synthèse, contribuant ainsi à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre et à la pollution du milieu naturel. De plus, cette forme d'agriculture s'inscrit dans un système international où la fluctuation des prix sur les marchés rend les agriculteurs dépendant de ceux-ci et vulnérables face à une potentielle chute des prix.

Pour enrayer cette situation, les pratiques issues de l'agroécologie se développent et prennent une place de plus en plus importante dans les débats sur l'avenir de l'agriculture. Difficile à définir en raison de la multiplicité des modalités qu'elle regroupe, l'agroécologie peut être désignée comme un ensemble de pratiques agricoles travaillant en lien avec la nature et alliant les dimensions écologiques, économiques et sociales. Alliant diversité des cultures, recyclage, utilisation et optimisation des ressources naturelles, l'agroécologie présente plusieurs avantages pour ceux qui l'a pratiquent. Elle permet aux paysans d'accéder à une certaine autonomie en s'affranchissant des intrants chimiques et des énergies fossiles, de même que cela entraîne une réduction des coûts de production. Ceux-ci sont également moins vulnérables face aux aléas climatiques et économiques, en raison de la diversité de leurs exploitations. Néanmoins, la transition à cette forme d'agriculture nécessite des changements importants et complexes, qui sont peu rentables à court terme.

Face aux difficultés rencontrées par les producteurs qui utilisent des pratiques agroécologiques ou veulent y parvenir, le système du commerce équitable peut constituer un partenariat particulièrement intéressant. Les deux démarches ont en effet une vision commune qui souhaite corriger d'une part les limites du commerce international et d'autre part celles de l'agriculture conventionnelle. En parallèle, elles sont fondées sur des valeurs similaires de respect et de solidarité, et accordent une place importante à la préservation de

l'environnement. Ces similitudes leur permettent de pouvoir coopérer. L'agroécologie et le commerce équitable sont en effet complémentaires. Ainsi, le financement garanti par la relation contractuelle entre les organisations du commerce équitable et les producteurs peut permettre de soutenir les agriculteurs qui pratiquent déjà des méthodes agroécologiques mais peut aussi permettre de soutenir et accompagner la transition. Le travail d'éducation et de plaidoyer réalisé par ces organisations peut également permettre de valoriser ce mode d'agriculture. D'un autre côté, l'agroécologie fournit des produits sains et de qualité aux consommateurs. A ce titre, plusieurs projets sont en cours de réalisation, tels que le programme Equité en Afrique de l'Ouest ou encore le soutien de biofermes en France, dont les produits sont vendus à des coopératives tels que Biocoop ou encore Ethiquable. La question reste donc de savoir si ces produits pourront être valorisés à leur juste valeur à l'avenir, par la création d'un label sérieux, connu et reconnu ou bien en sortant du commerce de niche dans lequel ils restent imbriqués.

Bibliographie

- Agence Bio, « Edition 2021 du baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France », *Rapport d'étude* – Janvier 2021, https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2021/03/Rapport-de-resultats-Barometre_Agence-Bio_Spirit-Insight-Edition-2021_mars.pdf

Etude visant à évaluer la consommation de produits biologiques en France, en analysant les motivations de consommation, les circuits de distributions favorisés, la notoriété des logos européens et AB ainsi que l'image de l'agriculture biologique et des ses produits.

- AUBERT Pierre-Marie, SCHWOOB Marie-Hélène, POUX Xavier, « Agroécologie et neutralité carbone en Europe à l'horizon 2050 : quels enjeux ? Résultats de l'exercice de modélisation TYFA », *IDDRI*, avril 2019, <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/etude/agroecologie-et-neutralite-carbone-en-europe-lhorizon-2050-quels>

TYFA est une étude proposant un cadre pour discuter de scénarios conçus selon des perspectives distinctes. L'objectif est de faire en sorte que les débats politiques sur les voies de dé carbonisation du secteur agricole intègrent mieux la biodiversité et la santé des sols.

- FAO, « Les 10 éléments de l'agroécologie, guider la transition vers des systèmes alimentaires et agricoles durables », [i9037fr.pdf \(fao.org\)](https://www.fao.org/3/i9037fr.pdf)

Grâce aux différents séminaires régionaux organisés par la FAO, celle-ci a pu établir une base de 10 éléments constituant l'agroécologie, visant à aider les pays à transformer leurs systèmes alimentaires et agricoles et atteindre l'objectif « faim zéro » ainsi que d'autres objectifs des Objectifs de Développement Durable.

- Rapport du BASIC pour Commerce Equitable France, « Synthèse, Rémunération des producteurs et transition agroécologique : quelles contributions du commerce équitable origine France ? », *Commerce Equitable France*, Janvier 2019, https://www.commerceequitable.org/wp-content/uploads/assistant-edition/basic-etudefrance_synthese.pdf

Etude portant sur l'analyse de filières équitables de deux organisations de producteurs que sont SAS Biolait et GIE La Ferme de Chassagne, se demandant si le commerce équitable « Origine France » est porteur de solutions aux problématiques de l'agriculture et de l'alimentation françaises.

- COMMERCE EQUITABLE France, « Commerce équitable et transition agroécologique en France », *Les notes de commerce équitable France*, n°3, Janvier 2021, CEF_Notes_03_agroecologie.indd (commerceequitable.org)

Note exprimant la vision de Commerce Equitable France sur l'agroécologie dans les filières agricoles et alimentaires françaises. Après avoir établi les limites de l'agriculture conventionnelle, le collectif montre en quoi l'agroécologie peut constituer une solution et évoque les pistes d'intervention en matière de transition agroécologique à soutenir en France.

- Climate Academy Guide for Fairtrade certified coffee producers, A guide for producer's adaptation and mitigation to climate change, *Climate Academy*, [Climate-Academy-Guide - 2020_final1.pdf \(fairtrade.net\)](#)

Etude de Fairtrade établissant les stratégies d'adaptation nécessaires aux producteurs de café pour faire face au changement climatique qui les affecte.

- Charte Internationale du Commerce Equitable, 25/09/2018, [charte-internationale-du-ce-2018.pdf \(commerceequitable.org\)](#)

Document de référence commun pour le mouvement mondial du commerce équitable, initié par World Fair Trade Organization et Fairtrade International, en consultation avec d'autres acteurs. Cette charte établit les valeurs et approches du commerce équitable, dans le but d'aider les acteurs du commerce équitable dans leur démarche.